

Question présentée par le député :

M. Christian Zaugg

Date de dépôt : 10 octobre 2017

Question écrite urgente

Et les aveugles...

Les TPG ont annoncé que, dès le 10 décembre, les bus ne s'arrêteraient que sur demande et qu'il convenait aux usagers de se signaler. Bien... tout cela probablement dans le but d'améliorer la rapidité et la fluidité du trafic, mais il semblerait que les TPG aient complètement oublié que des malvoyants pouvaient se trouver en attente à l'arrêt. Je demande donc formellement si ce paramètre est entré dans la boîte à idées, car si c'était un oubli, je m'interrogerais quant à la prise en compte du handicap par les TPG. On m'a signalé également que les chauffeurs n'appuyaient pas toujours sur ce que l'on appelle communément le « bouton Stucki » afin d'indiquer la qualité et le numéro du bus par haut-parleur aux arrêts, ce qui ajoute, déjà maintenant, un élément discriminatoire à l'encontre des usagers malvoyants.

Fort de ce constat, qu'en sera-t-il dès le 10 décembre?

Le Conseil d'Etat peut-il me donner une réponse avant la mise en place du nouveau système express ?

Je l'en remercie d'avance.